COMPTE RENDU

Assemblée générale Ordinaire 2021

Samedi 29 mai 2021– Présentation par déroulé numérique

Délégué.es votant.es :

	Nombre de licenciés	Nombre de voix	Délégués	Présents	Voix
Comité Ariège 09	247	**7**	6	1	2
Jean-Luc AUVERT					
Comité Aude 11	514	**10**	7	2	4
PERETTI Emmanuel- Elyane CANAL					
Comité Aveyron 12	753	**12**	7	5	10
Xavier ARMENGAUD – Anthony GEMARIN - Frédéric JAUGEY – Sébastien LAGARDERE - Christophe MARION -					
Comité Gard 30	1644	**18**	8	4	10
Philippe GIROUD– Eric NOVACK – Wilhem SANGIL – Stéphane TEIL					
Comité H-G 31	4535	**32**	11	8	24
Germain BIEVLIET - Gilles CASTILLON – Eric CHARNIER – Joffrey CLAVEL - Jérémie GRESSIER- Marcel MAUREL – Ghislain SAULNIER – Valérie VANHOVE					
Comité Gers 32/65	594	**10**	7	3	6
Stéphanie FAUVEL – Benoit LABARSOUQUE – Nicolas CATOIS					
Comité Hérault 34	2189	**20**	9	4	10
Alain GILLE - Sylvain CAUSSÉ – Savinien FERRANT - Alex HEYWANG					
Comité Lot 46	700	**11**	7	3	6
Didier CHAUBET - Laurent FERRAGUTI - Dominique CROUZET					
Comité Lozère 48	278	7	6	3	4
Eric ITIE – Alain NURIT – Nicolas LEBLOIS					
Comité P.O. 66	1167	**15**	8	5	10
Tony HACHEZ - Elodie LEMOINE - Adrien MOGLIA - Fabien MORAT- Fayza ZIOUECHE					
Comité Tarn 81	863	**13**	7	2	4
Yannick ERBIN – Laetitia GARCIN					
Comité T. et G. 82	646	**11**	7	3	6
Olivier DERAM - Eric GELIN - Nicolas ROZ					
Ligue	4	**1**	1	1	1
Christophe FAULMANN					
Total	**14134**	**167**	**91**	**44**	**97**

Délégué.es non votant.es :

Michel FOURGOUS – Anne-Lise PONT – Jérôme VEREECQUE – Colette OUDART – Martine ARAMEL – Tristan BELLOSTA – Arnaud COOREN

Invités :

Nicolas GALTIER (CTN FFBaD) –

CA : David ANGELATS - Jean-François ANINAT – Martine CASTILLON - Florent CHAYET - Alain FABRE - Janick KNAEBEL –– Christian PRIVAT

Candidat au CA : Germain BIEVLIET – Anne-Sophie BIEULES – Kévin DELORY, Philippe HAZANE, Laëtitia PALLOURE

Salariés : Xavier DEMANZE – François DURIER – Roxane VENUTI -

Partenaires : SPORTMINEDOR – Béton de Paris

Rappel de l'Ordre du jour

9h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale

A. Assemblée Générale Ordinaire

1. Désignation du Président de séance
2. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020 (Vote)
3. Rapport moral du Président (Vote)

B. Assemblée Générale extraordinaire

4. Modification des statuts (Vote)
5. Modification du règlement Intérieur (Vote)

C. Assemblée Générale Élective

6. Élections complémentaires au Conseil d'Administration (Vote)

D. Assemblée Générale Ordinaire

7. Rapport Financier 2020
7.1 Rapport du Trésorier Général
7.2 Approbation des Comptes Annuels (Vote) 7.3 Affectation du Résultat (Vote)
7.4 Quitus au Trésorier Général (Vote)
8. Budget Prévisionnel 2021
8.1 Présentation
8.2 Montant des cotisations pour la saison 2021-2022 (Vote)
8.3 Approbation du Budget prévisionnel (Vote)
9. Rapport d'activité des commissions
10. Présentation du projet territorial
11. Questions diverses

Le quorum pour l'AG ordinaire et élective est atteint par 97/167 voix pour 44/91 délégué.es votant.es.
Le quorum pour l'AG extraordinaire n'est pas atteint.

Contexte :
Le déroulé de l'Assemblée générale ordinaire et élective complémentaire au CA est présenté sur diaporama PPT.
Les 8 décisions ont lieu par voie numérique grâce au logiciel Doodle. Tous les votes sont anonymes. Un temps est laissé à chaque délégué pour voter. Les votes arrivant après ce délai ne sont pas pris en compte.

L'accès aux résultats des votes est géré par JF ANINAT (secrétaire général) et R. Venuti (salariée)

Décision 1

DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

Vote : POUR 88/88 voix
Cloture des votes à 9h42
L'Assemblée désigne à l'unamité Jean-François ANINAT comme président de séance.

Décision 2

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE 2020

Vote : POUR 89/89 voix
Cloture des votes à 9h45
L'Assemblée adpote à l'unamité le compte-rendu de l'assemblée générale 2020.

Décision 3

RAPPORT MORAL du PRÉSIDENT

→ *Rapport moral du Président*

Vote : POUR 88 voix **CONTRE** 0 **ABS** 6 voix
L'Assemblée Générale approuve à la majorité le rapport moral du Président.

Décision 4

ÉLECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration

Femmes 25 x pourcentage licenciées = **10 femmes**

Hommes 25 x pourcentage licenciés = **15 hommes**

Dont Composition du Bureau – 8/9 administrateurs

Femmes 9 X pourcentage licenciées = **4 femmes**

Hommes 9 X pourcentage licenciés = **5 hommes**

En Occitanie : 18/25 administrateurs au CA dont 6/9 au Bureau

Candidatures	*Secteur/Commission visé.e*	*COMITES*
1- **Germain BIEVLIET**	Formation	31
2- **Anne-Sophie BIEULES**		31
3- **Kévin DELORY**	Communication	34
4- **Philippe HAZANE**		66
5- **Laëtitia PALLOURE**	Communication	66

1- Germain BIVLIET
Vote : 92/92 voix

2- Anne Sophie BIEULES
Vote : 90/92 voix

3- Kévin DELORY
Vote : 84/92 voix

4- Philippe HAZANE
Vote : 85/92 voix

5- Laëtitia PALLOURE
Vote : 85/92 voix

Germain BIEVLIET, Anne-Sophie BIEULES, Kévin DELORY, Philippe HAZANE et Laëtitia PALLOURE sont élus à la majoritéau conseil d'administration de la Ligue Occitanie pour l'olympiade en cours.

RAPPORT FINANCIER

→ *Présentation des points financiers accessible ici.*

Décision 5

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2020

Ils sont soumis au vote de l'assemblée :

Vote : POUR 76/97 voix **CONTRE** 5/97 voix **ABS :** 16/97 voix
L'Assemblée générale adopte à l'unanimité les comptes annuels 2020 :

Décision 6

AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Le trésorier propose le report à nouveau du résultat de l'exercice 2020

Vote : POUR 77/97 voix **CONTRE** 3/97 voix **ABS** 17/97 voix
L'Assemblée générale valide à la majorité le report à nouveau de l'exercice 2020

Décision 7

QUITUS AU TRESORIER

Vote : POUR 84/97 voix **CONTRE** 0 **ABS** 13/97 voix
L'Assemblée générale donne à la majorité quitus au trésorier

Décision 8

MONTANT DES COTISATIONS 2020-2021

Le trésorier propose de maintenir le montant du timbre licence de l'Occitanie à l'identique, soit 14€ pour les licences et 40€ pour les affiliations clubs.

Vote : **POUR** 52/97 voix **CONTRE** 32/97 voix **ABS** 13/97 voix
L'assemblée générale valide à la majorité le montant des cotisations 2020/2021

Décision 9

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le prévisionnel 2020 mis au vote de l'assemblée générale s'élève à 776 376€.

Vote : **POUR** 57/92 voix **CONTRE** 13/92 voix **ABS** 22/92voix

L'Assemblée générale valide à la majorité le budget prévisionnel 2021

Le Secrétaire général,
Jean-François ANINAT

9. Rapport d'activité des commissions

→ *Compte Rendu des Activités des Commissions*

10. Présentation du projet territorial

PROJET TERRITORIAL OCCITANIE 2021 -2025

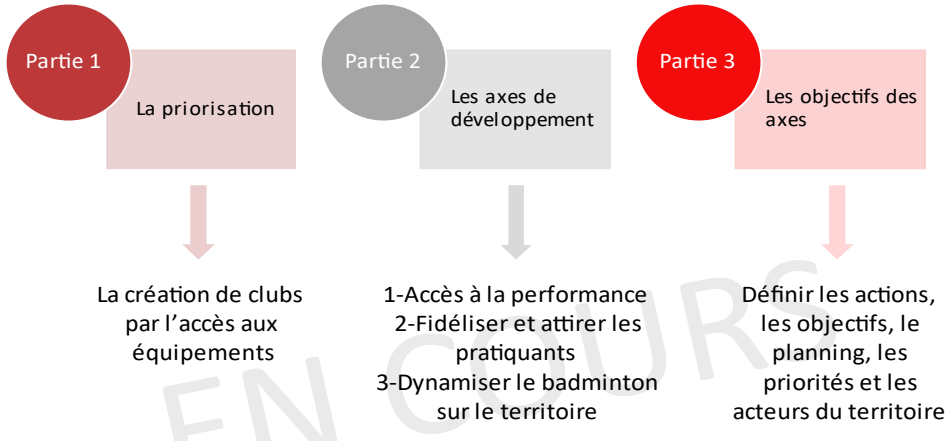

EN COURS

11. Questions diverses

Olivier Duram, président « Les volants Verdunois »
Licence 2021/2022

« Notre sommes un petit club situé en milieu rural.
Nous devons faire face à la concurrence, nous sommes entourés de 8 clubs ne pratiquant que du loisir, et 1 club affilié à la FFBaD mais qui ne licencie que très peu de joueurs. Ces clubs font payer à leurs adhérents une cotisation modeste inferieure à la licence FFBaD.

Étant donné que nos adhérents n'ont pu jouer que deux mois cette saison et afin d'éviter leur fuite vers ces clubs, est-ce que la licence payée en 2020 sera prolongée pour la saison 2021/22 ? »

Réponse Christophe FAULMANN (Président) :

« Non, pas de prolongation possible. La raison a été avancée par le TG. Ce n'est que d'ordre financier naturellement, lié aux charges fixes d'une part, et en prévision d'une saison 21-22 qui s'annonce difficile et on se pose beaucoup d'interrogations sur ce futur. »

Savinien Ferrant (Comité 34)

Question 1 : *« La ligue est une association dont les membres sont les clubs et des licenciés individuels. Pourquoi les membres de l'association ne sont pas destinataires de l'ordre du jour et des documents de l'AG qui les concernent ? Afin entre-autre, que les clubs soient en mesure de poser des questions pour l'AG (par l'intermédiaire de leurs représentants codep ?). »*

Réponse Jean-François ANINAT (Secrétaire Général) :

« Les documents ont été transmis aux comités, organes déconcentrés de la ligue, et aux représentants en demandant de relayer, ceci pour des raisons de proximité, de valorisation des élus des comités et dans le cadre des relations entre les comités et leurs clubs.
L'appel à candidature a été mis en ligne sur le site et diffusé à l'aide d'une newsletter à tous les licenciés.
Pour la prochaine AG, le CPC et la commission communication seront consultés par rapport à la diffusion des informations et des documents. »

Question 2 : « *La FFBAD est une association dont les membres sont les clubs et des licenciés individuels. Pourquoi les membres de l'association ne sont pas destinataires de l'ordre du jour et des documents de l'AG qui les concernent ? Afin entre-autre, que les clubs soient en mesure de poser des questions pour l'AG (par l'intermédiaire de leurs représentants ligue ?). La ligue peut-elle remonter cette question à la fédération ?*
Pour exemple le site de la bwf, tous les documents sont à destination de tous :
https://corporate.bwfbadminton.com/about/forum-agm/ »

Réponse Jean-François ANINAT (Secrétaire Général) :

« La question sera transmise à la fédération. »

Question 3 : *« La page commission du site de la ligue https://badocc.org/commissions/ est vide. Suite à l'AG d'octobre 2020 quelles sont les nouvelles commissions en place, leurs compositions et le moyen de les contacter (mail de contact) ? Ou si cela existe déjà, où trouve-t-on ces informations ? »*

Réponse Jean-François ANINAT (Secrétaire Général) :

« Le fonctionnement administratif a été fortement perturbé par le télétravail, le chômage partiel et l'arrêt de travail de l'assistante administrative depuis maintenant plus de 2 mois. Nous avons été obligés de prioriser et plusieurs dossiers sont en attente ou en cours de réalisation.
L'organigramme a été mis en ligne cette semaine, la liste des commissions ne tardera pas à l'être. En cas d'urgence les renseignements peuvent être obtenus en appelant ou en envoyant un mail à la ligue. »

Question 4 : *« Dans le rapport Interclubs Régionaux, on parle d'une préparation d'une refonte des ICR. Pour quelle saison cette refonte serait mise en œuvre ? Les clubs participants aujourd'hui aux ICR seront-ils sollicités/associés au projet ? Une réunion type "Zoom" sur le sujet sera-t-elle organisée pour présenter/discuter de la réforme ? La refonte sera-t-elle soumise au vote de l'AG quand elle se présentera ? »*

Réponse (a posteriori) Vincent BOUREZ (responsable commission ICR) :

« L'objectif est de préparer la refonte pour la saison 2022-2023.
Le projet sera au vote du CA mais pas à l'AG
Le projet pourra être présenté aux clubs une fois qu'il sera assez abouti. »

Le Secrétaire général,
Jean-François ANINAT

Le Président,
Christophe FAULMANN